

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

21 octobre 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

VP1 - SOLIDARITÉS AVEC LES TERRITOIRES, CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION, FONDS STRUCTURELS...

(1 article)

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Canton Calais 2 : solidarité, sport, collèges... les dossiers en cours des conseillers (540 mots)

Page 8

CALAISIS. Canton Calais 2. C'est un des points d'étape qu'ils estiment important au cours de leur mandat. Pour exposer leur...

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, RELATIONS INTERNATIONALES...

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Confusion de gares pour le Ouigo, des voyageurs restent à quai (500 mots)

Page 10

par Anne Courtel tourcoing@lavoixdunord.fr TOURCOING. 1 Pourquoi le Ouigo part-il de Tourcoing? Parce qu'il n'y a plus de p...

L'union

vendredi 21 octobre
2016

Une RN2 toute neuve à Étréaupont (385 mots)

Page 11

L'annonce avait été faite par le secrétaire d'État aux transports en personne, Alain Vidalies, en novembre dernier. Au bord...

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

En 2018, un seul office de tourisme pour toute la communauté urbaine (364 mots)

Page 12

PAR BENJAMIN CORMIER dunkerque@lavoixdunord.fr DUNKERQUOIS. Le tourisme, tout le monde en parle mais tout le monde en fait,...

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

« Ce regroupement a du sens »(178 mots)

Page 13

Ce n'est pas une patate chaude que récupère la communauté urbaine avec la compétence tourisme ! «Ça tombe bien, ai-je envie ...

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉGION

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Le Département octroie 15000€ pour réparer les dégâts des inondations (488 mots)

par Élodie rabé lens@lavoixdunord.fr Souchez. On se souvient de la visite médiatique du président de Région, Xavier Bertran...

Page 15

Courrier picard

vendredi 21 octobre
2016

Le territoire voit vert, et ça lui rapporte (441 mots)

Elle est bien garnie, l'enveloppe que vient d'obtenir la communauté de communes du Val de Noye. Elle contient 1,3 millions ...

Page 16

Courrier picard

vendredi 21 octobre
2016

La Maison de service au public sera exemplaire (163 mots)

La Maison de service au public sera exemplaire Son coût total est estimé à plus de 1,7 million d'euros. La future maison d...

Page 17

Courrier picard

vendredi 21 octobre
2016

Ce qu'il reste à financer par la CCVN, après les aides obtenues (152 mots)

Ce qu'il reste à financer par la CCVN, après les aides obtenues 130 000 € sur 1,7 M€ pour la réhabilitation de la maison mu...

Page 18

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

(3 articles)

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale

vendredi 21 octobre
2016

Vitesse de croisière pour la Colonne (339 mots)

En ce début de semaine, c'est l'effervescence du côté des aubettes à poissons. Des palissades de chantier ont été posées et...

Page 20

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale

vendredi 21 octobre
2016

Et les nuisances sonores ? (182 mots)

C'est évidemment la crainte des riverains qui résident non loin du quai de la Colonne. A Boulogne-sur-Mer, dans le cadre de...

Page 21

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale

vendredi 21 octobre
2016

Des scaphandriers sur le chantier (392 mots)

Les travaux menés par EMCC, filiale de Vinci, ont pour objectif de rénover le quai de la Colonne. Dans ce cadre, des manœuv...

Page 22

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(1 article)

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Au restaurant du lycée, la révolution du circuit court (499 mots)

anzin. Le proviseur, avec l'appui de la région des Hauts de France, représentée par Marie-Sophie Lesnes, maire du Quesnoy, ...

Page 24

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(4 articles)

**Courrier
picard**

vendredi 21 octobre
2016

Proméo fait le show pour sa remise de diplômes (310 mots)

Proméo, qui se targue d'être le premier centre de formation professionnelle dans le domaine de l'industrie, pourrait à just...

Page 26

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Après la Serre, la Nouvelle Forge arrive pour aider les poussins du numérique (449 mots)

par théodore terschlussen tterschlussen@lavoixdunord.fr anzin. La nouvelle pièce du puzzle a un nom qui sonne. La Nouvelle Fo...

Page 27

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

10% de l'objectif en ligne de mire ? (243 mots)

Le défi : 2000 emplois dans le numérique dans 10 ans. C'est l'objectif qu'avait fixé Francis Aldebert, président de la Chamb...

Page 28

Le Monde

vendredi 21 octobre
2016

Un plan formation pour « apprendre un métier qui embauche »

(1012 mots)

Le geste est précis. Il requiert un savoir-faire d'expert. Le corps penché sur l'armoire en métal d'où partent et arrivent ...

Page 29

VP10 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, UNIVERSITÉS

(3 articles)

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Université du Littoral : une maison de l'étudiant ouvrira à la rentrée 2017 (508 mots)

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN DUFURIER calais@lavoixdunord.fr CALAIS. - Où en est votre projet d'ouvrir une maison de l'étud...

Page 32

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Pour les étudiants, il était temps (310 mots)

Il est un peu plus de midi sur le campus de l'ULCO. Comme la majorité de ses camarades, Ophélie se dirige vers le restau...

Page 33

**Le manque de moyens entraîne les universités dans la
tourmente** (1147 mots)

Confrontées à un afflux de 30 000 étudiants supplémentaires par an, les universités n'en ont pas fini avec les difficultés ...

Page 34

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(3 articles)

LE FIGARO

vendredi 21 octobre
2016

Bernard Tapie présente un plan contre le chômage des jeunes

(394 mots)

BERNARD TAPIE, jeudi, dans le studio du Figaro ...

Page 37

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Piscine de Beaulieu : la ville choisit la démolition (409 mots)

PAR MARJORIE DUPONCHEL mduponchel@lavoixdunord.fr Wattlelos. Pour la baignade, il va falloir patienter cinq ans... au moins...

Page 38

LA VOIX DU NORD

vendredi 21 octobre
2016

Pourquoi Wattlelos n'aura pas la piscine olympique (215 mots)

Depuis la fermeture de la piscine de Beaulieu, la municipalité avait mis tous ses espoirs dans sa candidature pour obtenir ...

Page 39

**VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE ET ACTION
SOCIALE**

(2 articles)

**Courrier
picard**

vendredi 21 octobre
2016

La Tech amiénoise se déchire déjà (793 mots)

Le conseil d'Amiens Métropole a franchi une étape le 2 juin 2016 pour développer la filière numérique à Amiens. Il a voté u...

Page 41

Le Monde

vendredi 21 octobre
2016

**Démantèlement de la « jungle » de Calais : la responsabilité et
les valeurs de la France** (895 mots)

Le démantèlement du campement de la lande de Calais doit intervenir dans les prochains jours. Cette opération humanitaire e...

Page 42

VP15 - SANTÉ

(1 article)



vendredi 21 octobre
2016

Vers le déremboursement des médicaments contre Alzheimer ?

(772 mots)

Page 45

Une nouvelle qui risque de faire bondir les associations françaises contre la maladie d'Alzheimer. Les médicaments contre c...

DIVERS

(1 article)



vendredi 21 octobre
2016

Installation du conseil municipal des enfants avec le ministre

Patrick Kanner (431 mots)

Page 48

Templemars. Samedi, dans la salle Blezel, le conseil municipal des enfants (CME) a été installé en présence du ministre Pat...

POLITIQUE NATIONALE

(1 article)



vendredi 21 octobre
2016

A droite, la bataille des investitures en vue des législatives repart de plus belle (694 mots)

Page 50

Il a suffi d'une petite phrase pour mettre le feu aux poudres. Lundi, sur Europe 1, Alain Juppé a assuré que s'il emportai...

**VP1 - SOLIDARITÉS AVEC
LES TERRITOIRES, CONTRAT
DE PLAN ETAT-RÉGION,
FONDS STRUCTURELS...**

Canton Calais 2 : solidarité, sport, collèges... les dossiers en cours des conseillers

CALAISIS. Canton Calais 2. C'est un des points d'étape qu'ils estiment important au cours de leur mandat. Pour exposer leurs actions de terrain. Caroline Matrat et Ludovic Loquet ont été élus en 2015 sur le canton Calais2 (lire ci-contre). « Depuis le début de l'année 2016, nous avons parcouru 60000km, tenu 51 permanences, reçu 1000 personnes* », souligne Ludovic Loquet, 11e vice-président chargé du sport et de l'environnement. Les sollicitations concernent des sujets très variés : de l'emploi aux demandes de logement en passant par le remembrement agricole à Licques ou le comité départemental sportif. « Le conseil départemental, c'est la bienveillance, la proximité, l'efficacité », souligne Caroline Matrat. Pour le canton, l'un des budgets les plus importants est celui du développement du territoire, il représente 11,59 millions d'euros. « Cela comprend la réparation et la maintenance du réseau routier, la sécurité, le contrat de territoire... », indique Ludovic Loquet.

960 000€ pour la salle de sports du quai de la Moselle

Sans récapituler le budget dédié à la solidarité, les deux conseillers départementaux soulignent « l'augmentation croissante » des allocations individuelles de solidarité « sans augmentation des aides de l'État ». « Il est parfois difficile de faire des arbitrages », pointe Caroline Matrat, qui rappelle que le Département a soutenu le déménagement du centre de planification familiale et qu'il participera à la création d'un nouveau centre à Ardres en 2017. Autre action détaillée par les deux élus : l'action scolaire avec un budget d'1,1 million d'euros. « Des travaux ont été réalisés pour l'externat au collège de Guînes (260000€), pour la mise en accessibilité au collège de Coulogne (680000€). 380000€ vont être consacrés à deux salles supplémentaires au collège d'Ardres », énumère Ludovic Loquet. En 2018, un chantier d'ampleur démarrera pour la rénovation des locaux de demi-pension, de l'internat et la création de trois salles au collège de Licques

(pour un montant de 2,13 millions d'euros). Le conseil départemental a par ailleurs consacré 1,4 million pour le développement culturel et la lecture publique (600000€ pour la médiathèque à Coulogne, 448000€ pour le Channel). Enfin côté sports, le Département soutient les clubs de haut niveau, les manifestations sur le territoire et dans les collèges ou des actions comme « Ouvrez votre club » pour permettre à l'accès au sport à tous (cinq actions ont été soutenues). Enfin, le conseil départemental a voté 960000€ pour la création de la salle de sports, quai de la Moselle à Calais. DOMINIQUE SALOMEZ *Cela tient compte des personnes reçues par Ludovic Loquet et Caroline Matrat dans leur fonction respective de maire d'Ardres et d'avocate, ces fonctions pouvant recouper celle d'élu départemental. Pour contacter Ludovic Loquet, appeler en mairie d'Ardres (0321465020), Caroline Matrat au 0614802200 ou matrat.caroline@pasdecalais.fr et permanences les 2e et 4e vendredis de 14h à 16h30 sur rendez-vous à la MDS de Calais. ■



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT, RELATIONS
INTERNATIONALES...

Confusion de gares pour le Ouigo, des voyageurs restent à quai

Par Anne Courtel
tourcoing@lavoixdunord.fr
TOURCOING. 1 Pourquoi le Ouigo part-il de Tourcoing ? Parce qu'il n'y a plus de place à Lille ! La gare Lille-Flandres affiche complet et Lille-Europe se tourne vers l'international. Le Ouigo devait donc trouver un point de départ ailleurs dans le Nord, d'autant que le principe de ce train low cost est de partir de petites gares pour limiter les coûts. Tourcoing a un atout : la gare n'est pas saturée et elle a l'habitude de voir passer des TGV puisque le centre de maintenance est basé à la limite de Wattrelos. Mais la ville a aussi un handicap : elle n'est pas directement desservie par le métro. « On ne peut pas rester en permanence à quai et regarder les trains passer », avait dit Gérard Darmanin. Le maire de Tourcoing a défendu son dossier auprès de la SNCF et, finalement, a décroché le départ des Ouigo de sa gare. 2 Pourquoi y a-t-il une

confusion ? Parce que la SNCF joue aussi sur les mots. Avant l'arrivée des premières rames en décembre dernier, l'entreprise ferroviaire avait fait une campagne de pub annonçant l'arrivée du Ouigo à... Lille. C'est plus vendeur et plus central que Tourcoing mais c'est faux... La gare d'attache du Ouigo est bien Tourcoing. Mais des travaux ont lieu sur la voie entre Tourcoing et Lille. Cela contraint donc certains Ouigo à partir de... Lille-Flandres, notamment le matin. « Mais cela ne concerne pas tous les Ouigo, cela dépend des heures, précise la SNCF. Il faut bien regarder son billet pour savoir d'où partent les trains bleus et roses », précise la SNCF. C'est également le message que lance régulièrement Ouigo à ses usagers via les réseaux sociaux. « Merci de tenir compte des informations sur votre billet et votre confirmation de commande UNIQUEMENT ! ». Car sur le site Inter-

net, seul moyen de réserver un train low cost, la gare indiquée dans le Nord est « Tourcoing (direct en métro du centre de Lille) ». Du coup, certains usagers ne savent plus vraiment où trouver leur train comme Ecomust sur Twitter : « Une petite question ? Je prends un Ouigo Tourcoing/Lyon. La gare de départ sera-t-elle Tourcoing ou Lille ? Merci ». 3 Pourquoi râlent-ils ? Parce qu'une fois qu'on est à la gare Lille-Flandres, il faut trente minutes en métro et trois minutes à pied pour rejoindre la gare de Tourcoing. Le Ouigo est donc passé sous le nez des étourdis qui ont mal lu leur billet. « Ouigo : arrivé gare Lille Flandres ce matin et surprise mon train part de Tourcoing ! !! Ma journée est foutue, je veux un numéro SAV ! ! » se plaint DDUUUUUU le 13 octobre. Surtout qu'il y a peu de chances que le billet lui soit remboursé... ■



Une RN2 toute neuve à Étréaupont

L'annonce avait été faite par le secrétaire d'État aux transports en personne, Alain Vidalies, en novembre dernier. Au bord de la RN2 alors en chantier entre Froidestrées et La Capelle, il avait promis une nouvelle enveloppe de 600000euros de l'État pour la remise en état de la chaussée de cette même route nationale, cette fois au niveau de la traversée d'Étréaupont. C'est désormais chose faite. Les travaux ont débuté au début du mois dernier et se sont achevés mardi. Seul le marquage est encore absent. Cette réfection a concerné 1,4km de la route et a été effectuée en plusieurs tronçons. Les accès à la RN2 ont donc été fermés tour à tour. Selon le maire d'Étréaupont, André Debouzy, ce

sont les coupures de la route menant à Autrepes (D31) et de celle conduisant à Origny-en-Thiérache (D38) qui ont été les plus perturbantes. Quant à la route principale, la circulation y était alternée. « Il n'y avait pas beaucoup de déviation possible », commente le maire. Le ramassage scolaire a été aménagé, les enfants étaient conduits à l'ancienne station-service, d'où partait leur car.

Un mal pour un bien

Si l'activité commerciale a pu subir les conséquences des travaux, et les habitants souffrir du creusement de la route pour rentrer chez eux, ils ont globalement « accepté les inconvénients », reprend André Debouzy. Car

les travaux étaient réclamés depuis des années. Les dégradations de la chaussée entraînaient de fortes nuisances sonores, sur cette route très empruntée par les poids lourds. Les riverains évoquaient même des fissures de leur maison. Sur le chantier, la commune a elle aussi mis la main à la poche. Elle avait réaménagé ses réseaux d'eaux pluviales l'an dernier pour 30000euros et a refait les bordures des trottoirs, pour 12000euros, en même temps que le reste. La seule inquiétude du maire désormais, c'est que les usagers ne profitent de ce « billard » qu'est une chaussée refaite et lisse pour rouler beaucoup trop vite. Un radar chantier est toujours en place. Claire Martin-Delozanne ■



En 2018, un seul office de tourisme pour toute la communauté urbaine

PAR BENJAMIN CORMIER
dunkerque@lavoixdunord.fr
DUNKERQUOIS. Le tourisme, tout le monde en parle mais tout le monde en fait, aussi ! Si l'on prend le temps de regarder le tableau de la répartition des compétences entre les communes, les intercommunalités (type communauté urbaine de Dunkerque, CUD), les départements, les régions et l'État, on constate que sur le sujet du tourisme, chacun met son grain de sel. La commune peut créer son office de tourisme, le département son comité du tourisme, la région son comité... régional, etc. On doublonne, on « triplonne », on « quadruplone » ! Pour rationaliser tout cela, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) de 2014 a insti-

tué le transfert aux communautés urbaines de la compétence « Promotion du tourisme », qui comprend aussi la création d'offices du tourisme. L'ordonnance du 26 mars 2015 précise que cette promotion englobe des missions obligatoires, comme l'accueil, l'information, la promotion et la coordination des acteurs. « L'animation et la gestion des équipements ne sont pas concernées », indique Franck Dhersin, vice-président de la CUD en charge du Tourisme. Concrètement, un office de tourisme intercommunal va naître au 1er janvier et se substituer aux offices existants. Il en existe actuellement six (1). Toutes ces structures reçoivent un total de 2,2 millions d'euros de subventions de fonctionnement versés par les communes ou

les intercommunalités (CUD et Sivom de l'Aa). Le secteur des offices de tourisme embauche soixante salariés. « Il n'y aura aucun licenciement avec le regroupement », rassure Franck Dhersin. Les structures juridiques des offices existants seront conservées pendant un an, le temps de procéder au regroupement. Au 1er janvier 2018, le nouvel office sera opérationnel. Une délibération sera prochainement soumise aux élus communautaires. (1) Dunkerque (beffroi et plage), Leffrinckoucke, Bray-Dunes, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe et Gravelines. Le parc Galamé de Loon-Plage et le centre d'interprétation de Bourbourg proposent des points d'accueil. ■



« Ce regroupement a du sens »

Ce n'est pas une patate chaude que récupère la communauté urbaine avec la compétence tourisme ! « Ça tombe bien, ai-je envie de dire, souligne Franck Dhersin. Nous avons une grande ambition dans ce domaine et il est nécessaire de mutualiser au maximum les moyens humains et financiers pour y arriver. »

mémoire, art, plaisance

Le projet de développement touristique du Dunkerquois s'appuie sur le tourisme de mémoire, avec le Mémorial du souvenir, le fort des Dunes, la batterie de Zuydcoote, les blockhaus de Gravelines ; sur le tourisme maritime et balnéaire, avec une montée en puissance de la plaisance ; sur le tourisme « vert » lié au bois des Forts,

aux lacs d'Armbouts-Cappel et du Puythouck, au parc de l'Estran à Grand-Fort-Philippe, au PAarc, au parc Galamé, à la véloroute voie verte, etc. Le registre de l'art contemporain (FRAC, LAAC) fait aussi partie de l'offre touristique. « Ce projet vise à diversifier l'économie, rien de moins », résume Franck Dhersin. ■



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE DE LA
RÉGION

Le Département octroie 15000€ pour réparer les dégâts des inondations

Par Élodie rabé
lens@lavoixdunord.fr Souchez.
On se souvient de la visite médiatique du président de Région, Xavier Bertrand (LR), à Souchez, au lendemain des inondations du 7 juin. C'est là-bas, dans cette petite commune qui s'était réveillée dans un décor de chaos que l'élu avait annoncé un million d'euros d'aides aux sinistrés du Nord - Pas-de-Calais. « On nous a demandé d'envoyer un dossier, de participer à des commissions, mais, depuis fin août, je n'ai plus de nouvelles », regrette le maire de Souchez, Jean-Marie Alexandre. Jusqu'à la semaine dernière, où le premier édile a reçu un coup de téléphone lui indiquant qu'il ne bénéficierait pas de la subvention de la Région. « Elles sont réservées aux commerçants, agriculteurs, artisans... » Pas aux communes. Les 400000 euros d'investissements imprévus pour réparer les voiries ? « Seul notre assureur s'est manifesté. Pour le reste, on a dû faire un effort fantastique sur

notre budget de fonctionnement, reporter des projets, pour ne pas augmenter les impôts. Mais, si des phénomènes du même genre devaient se reproduire, nous serions bien dans la peine. »

15000 euros d'aides départementales

Alors, la visite de Michel Dagbert tombe bien. Tant pour le maire de Souchez que pour le président socialiste du conseil départemental. Ce dernier n'a pas choisi Souchez par hasard pour évoquer, de nouveau, les 2,4 millions d'euros inscrits au budget supplémentaire du Département en juin, « pour réparer les routes, venir en aide aux communes sinistrées, remettre en état les collèges touchés ». À voir son sourire quand le maire de Souchez annonce n'avoir rien reçu de la Région, on comprend vite que les subventions départementales ne devraient, elles, pas tarder à tomber. « Certains s'expriment

beaucoup mais les visions ne sont pas tout à fait les mêmes », glisse Michel Dagbert, sans citer de nom. Quarante-et-une communes ont d'ores et déjà déposé un dossier pour bénéficier de cette subvention départementale. Pour Souchez, on évoque 15000euros d'aides. « C'est important car un budget comme le nôtre s'équilibre à 3000 euros près », commente Jean-Marie Alexandre. « Ça va nous permettre de reprendre le rythme normal de nos investissements. » Le maire de Souchez ne peut donc que se réjouir de cette visite départementale. « Il paraît que le Département est notre premier assureur. » Voilà qui fera plaisir à Xavier Bertrand, ancien assureur de métier. À la lecture de notre article sur notre site Internet, la Région a pris contact hier soir avec la commune de Souchez en lui promettant de réétudier sa situation. ■



Le territoire voit vert, et ça lui rapporte

Elle est bien garnie, l'enveloppe que vient d'obtenir la communauté de communes du Val de Noye. Elle contient 1,3 millions d'euros, rien que pour aider le territoire à « booster » sa croissance verte. Le Val de Noye a pour ambition de devenir un territoire à énergie positive, et fonde depuis quelques années plusieurs projets en ce sens. Des lignes de conduite qui lui ont déjà permis d'obtenir, le 22 juillet 2015, une première enveloppe - de la part du ministère de l'environnement - de 500 000 € pour sa future Maison de service au public. Le mardi 11 octobre dernier, rebelote avec cette fois, 1,3 million pour conduire ses autres orientations environnementales complémentaires. « Pour la première enveloppe, nous étions sept collectivités samariennes (Albert, Amiens Métropole, Montdidier) à obtenir des fonds de la part de l'État, rappelle Jean-Claude Leclabart, président de

la CCVN. Cette fois, pour la deuxième enveloppe, nous étions tout seuls ». Signe, pour les élus, que le Val de Noye avait une vue globale sur tous les projets. L'enveloppe allouée pour les travaux dans les communes est de 400000€ Jean-Claude Leclabart Parmi lesquels figurent (dans ce qui impactera directement la population) un plan d'action de gestion des déchets et la mise en œuvre de la tarification incitative. À l'image de ce que pratique déjà la communauté de communes du Val de Somme (Corbie). Cette nouvelle tarification s'accompagnera de la rénovation de la déchetterie, actuellement en cours, pour une fin de chantier le mois prochain. « Nous allons travailler aussi sur la réduction de consommation d'électricité de l'éclairage public, des actions seront menées dans le milieu scolaire, avec l'installation de ruches, de bacs à compostage ou d'hôtels à insectes.

Nous allons expliquer tout cela aux maires », indiquait encore Ackli Assal, conseiller bénévole expert de ces dossiers environnementaux. Car le but aujourd'hui est de faire adhérer les maires des communes à cette ambition verte. « L'enveloppe allouée pour les travaux dans les communes est de 400 000€, afin qu'elles repensent par exemple leur éclairage public, ou qu'elles financent des bâtiments à haute performance énergétique. Nous organiserons une réunion avec les maires du territoire après les vacances de la Toussaint pour leur expliquer comment faire », détaillait hier Jean-Claude Leclabart. La communauté de communes a jusqu'à fin 2017 pour entamer les dépenses. Pas d'inquiétudes, elles le seront. Les projets ne manquent pas. DELPHINE RICHARD ■



La Maison de service au public sera exemplaire

La Maison de service au public sera exemplaire. Son coût total est estimé à plus de 1,7 million d'euros. La future maison de service au public (MSAP) dont il a été question lors des derniers débats communautaires (lire notre édition de jeudi 13 octobre) sera le dernier vestige de la friche Tubesca à être réhabilité.

Mais pas n'importe comment. Le permis de construire est désormais déposé et la consultation des entreprises est en cours. Tout l'enjeu du futur chantier sera de jouer sur deux tableaux : rénovation de l'ancien bâti et extension. « Le tout sera -selon notre cahier des charges- 40% plus performant que le seuil requis pour

être éligible aux subventions ». Gros niveau d'isolation, apport solaire, photovoltaïque, matériaux biosourcés et renouvelables, autoconsommation font partie des grandes lignes de ce dossier, auxquelles les entreprises devront se soumettre. Un projet ambitieux subventionné à 80%. ■



Ce qu'il reste à financer par la CCVN, après les aides obtenues

Ce qu'il reste à financer par la CCVN, après les aides obtenues 130 000 € sur 1,7 M€ pour la réhabilitation de la maison multi-services. 125 000€ sur 1,5 M€ pour la reconversion de la friche « réseau pro » à Sourdon et l'aménagement du pôle

tertiaire intercommunal. 4 800 € sur 24 000€ pour deux bornes de recharge de véhicules électriques. 63 000€ sur 315 000€ pour le plan d'action de gestion des déchets ménagers et la mise en œuvre de la tarification incitative. 5 400 € sur 27

000 € pour l'acquisition d'un véhicule électrique. 1200 € sur 6 000 € pour le projet de coins nature dans trois écoles. 40 000€ sur 80 000€ pour le plan d'action en faveur de la réhabilitation de l'habitat privé. ■



VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

Vitesse de croisière pour la Colonne

En ce début de semaine, c'est l'effervescence du côté des aubettes à poissons. Des palissades de chantier ont été posées et des camions acheminent le matériel dont les ouvriers auront très prochainement besoin pour mettre un gros coup de jeune au quai de la Colonne. Une pelleteuse va draguer le fond de l'eau, devant le quai. « Ça va durer une ou deux journées, le temps de faire place nette pour les aménagements à venir, commente Arnaud L'Huissier, ingénieur travaux pour EMCC, filiale de Vinci, spécialisée dans les travaux maritimes. On peut retrouver pas mal de choses dans un port. A Lorient, on avait ramassé des carcasses de voitures et un chariot élévateur ».

15 à 20 salariés pour quatre mois à Calais

Au mois de juillet, la rampe du quai a été comblée, de façon à permettre aux bateaux de pêche de disposer de places d'amarrage supplémentaires. Après une pause en août et en septembre, les équipes d'EMCC ont posé leurs valises à Calais début octobre, pour quatre mois. « Entre 15 et 20 personnes vont travailler sur ce chantier, poursuit l'ingénieur. Trois sont des Calaisiens, d'autres viennent de plus loin, comme moi, qui arrive de Bretagne ». Des personnes qui choisissent de résider en appartement ou à l'hôtel. Deux personnes travailleront sur ce chantier dans le cadre d'un contrat

d'insertion, grâce aux clauses imposées par la région dans son appel d'offres. « Nous avons un intérimaire de 20 ans et un autre de 50, indique Arnaud L'Huissier. Ces chantiers maritimes sont bien particuliers et ils permettent aux intérimaires de recevoir un apprentissage technique ». De quoi faire naître des vocations chez certains, qui devront néanmoins se retrousser les manches auparavant. La pose des premières palplanches par vibrofonçage (voir ci-dessous) démarre dès cette semaine. Sylvia FLAHAUT ■



Et les nuisances sonores ?

C'est évidemment la crainte des riverains qui résident non loin du quai de la Colonne. A Boulogne-sur-Mer, dans le cadre de la rénovation du quai des Paquebots, des bruits de percussions, à l'instar de coups de marteau géant, avaient résonné plusieurs mois dans la ville. L'enfer pour les habitants du boulevard jouxtant l'avant-port. A Calais,

le chantier du quai de la Colonne ne devrait pas entraîner de telles nuisances. « Les palplanches vont être installées par vibrofonçage. On ne va pas taper dessus, on va créer des vibrations pour qu'elles s'enfoncent dans le sol, précise Arnaud L'Huissier. Une méthode différente que nous pouvons utiliser grâce à la nature du sol des fonds ». Cette phase

du chantier devrait démarrer fin de semaine. « L'émission du bruit se situera à 3,50m en dessous du niveau du quai, ce qui devrait limiter les nuisances sonores pour les riverains. Ça n'aura de toute façon rien à voir avec le chantier bouloonnais ». ■



Des scaphandriers sur le chantier

Les travaux menés par EMCC, filiale de Vinci, ont pour objectif de rénover le quai de la Colonne. Dans ce cadre, des manœuvres subaquatiques seront réalisées ponctuellement. L'une des premières phases du chantier consistera en l'installation d'un nouveau rideau de palplanches en acier. Ces palplanches, hautes de plus de 20 mètres, viendront protéger le quai de la morsure de l'eau. En amont de leur pose, des plongeurs sont venus cette semaine pour démonter certains équipements se trouvant sur l'ancien rideau.

Une première intervention cette semaine

« Il y a des poutres métalliques qui servent à tenir les défenses en bois »,

indique Arnaud L'Huissier, ingénieur. Les plongeurs, équipés, vont ainsi faire place nette avant la pose du second rideau de nouvelles palplanches. Une partie des fonds a dans ce même cadre été draguée mardi et mercredi, pour en retirer filets et câbles métalliques. « Les nouvelles palplanches, qui commenceront à être installées en fin de semaine, seront peintes et l'acier sera renforcé dans la partie marnante, entre les niveaux de basse et haute mer, là où le métal est le plus attaqué », précise l'ingénieur. L'ancien rideau, posé en 1960, sera laissé en place. Mais du remblais sera inséré entre les deux rideaux, distants d'environ 1 mètre. Le quai sera ainsi élargi et gagnera de la place sur l'eau. Le couronnement en béton et un nouvel enrobé seront quelques-unes des dernières étapes du chantier. « Les travaux devraient prendre fin avant la saison de la sole,

dans le courant du mois de février ». Entre-temps, les plongeurs reviendront à Calais : « ils travailleront notamment à installer les anodes sacrificielles qui s'oxyderont à la place des palplanches, ainsi que les nouvelles défenses en bois ». Les plongeurs évolueront parfois à 7 ou 8 mètres sous le niveau de l'eau, en équipe de trois : l'un plonge, l'autre se charge de rester en communication permanente avec celui sous l'eau et le troisième est présent pour intervenir en cas d'urgence. Un dispositif sécurisé pour un chantier visant à moderniser un site dont le dernier lifting avait été réalisé juste après guerre. S.F. ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Au restaurant du lycée, la révolution du circuit court

Anzin. Le proviseur, avec l'appui de la région des Hauts de France, représentée par Marie-Sophie Lesnes, maire du Quesnoy, vice-présidente à la Région, le Département et Valenciennes Métropole, a lancé un défi : « Je veux que 80% des achats du restaurant fassent appel aux producteurs locaux et ce tout de suite, avec pour objectif 100% local. Fini les fraises et les cerises, les concombres et tomates en hiver, on va manger les fruits et légumes de saison. Pour la génération fast-food c'est peut-être un choc, mais nos enseignants sont là, en particulier Laurent Corbier, pour assurer la pédagogie. » C'est un projet d'équipe auquel est associé Laurent Corbier, professeur de mathématiques et de science, Olivier Miroux, documentaliste, Mohamed Belguidoum, intendant, et Pascal Noël, proviseur adjoint, sans oublier Céline Fierain, en formation BTS assistante manager, porteuse du projet qu'elle présentera à son examen de fin d'année. Une di-

zaine d'agriculteurs, éleveurs et producteurs locaux avaient fait le déplacement, comme La Ferme de Bonne Espérance de Petite-Forêt. « Je ne pouvais pas être plus près puisque je cultive un champ juste derrière le lycée », a précisé Jean-Michel Guisgang, le responsable. Le Verger de Beaugard à Aubry-du-Hainaut, la Ferme du Major à Raismes, la ferme du canton Hubaut à Bellaing ou la ferme Vandesompele à Rosult ont également été associés.

Le cuisinier aux commandes

« Pour mener à bien ce projet de nombreux collaborateurs se sont mobilisés, continue José Froissart, mais le premier concerné c'est Pascal Boulay, notre cuisinier. Jusqu'à présent, il préparait ses menus puis il passait commande. Maintenant ça va être l'inverse, il va prévoir ses menus en fonction de la production locale. Ce n'est pas un problème d'argent, mais

de bon sens, de plus nos producteurs seront gagnants en récupérant la marge des intermédiaires. » « Pour nous ce n'est pas un problème, ont répondu les producteurs présents, avec les serres nous avons les moyens d'avancer et retarder nos productions de quelques semaines, du moment qu'on est assurés des quantités. Vous pouvez même passer commande à l'avance de légumes moins courants, si on est sûr de vendre c'est bon pour nous. » Quant au cuisinier, il est ravi : « Travailler en restauration collective, c'est un choix. Avec ce projet, la cantine et le cuistot c'est fini, on pourra parler de restaurant et cuisinier. » Et il sait de quoi il parle, il a travaillé deux ans à la Tour d'Argent avant de choisir cette voie pour convenance personnelle. Cerise sur le gâteau, José Froissart a contacté le chef étoilé Pascal Coulon, du restaurant La Grignotière à Raismes, pour un partenariat, projetant de labelliser la cuisine du lycée. ■



VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Proméo fait le show pour sa remise de diplômes

Proméo, qui se targue d'être le premier centre de formation professionnelle dans le domaine de l'industrie, pourrait à juste titre prétendre également être celui qui offre la plus belle soirée de remise des diplômes. Du bac au diplôme d'ingénieur, en passant par le BTS, la licence ou le master, ils étaient 1313, mercredi soir, à être honorés sur la scène du zénith d'Amiens au cours d'une soirée dont le maître de cérémonie a été l'humoriste Anthony Kavanagh. Et Xavier Bertrand, président de la région des Hauts de France, qui a pris la parole peu avant

l'arrivée de l'artiste, s'est réjoui de « faire la première partie de l'humoriste québécois ».

Pas d'entreprises, pas de diplômés

Plus sérieusement, il a rappelé qu'il croyait beaucoup en l'apprentissage et a promis qu'il allait « mettre le paquet dessus ». De quoi réjouir Thierry Baschet, le directeur de Proméo, et sa directrice générale, toute fraîchement nommée, Carole Marigault heureuse « de rassembler les alternants mais aussi les entreprises, car

s'il n'y a pas d'entreprises, il n'y a pas de diplômés ». Des diplômés qui ont eu droit à une remise de récompense digne des César, l'ennui en moins, un buffet géant et le spectacle de Ridsa et Willy William. Vous ne les connaissez pas? Les alternants, eux les connaissent et ont profité jusqu'à tard dans la soirée de ce cadeau offert en guise de dessert par leur centre de formation pour les récompenser de maintenir haut le taux de réussite de Proméo ■



Après la Serre, la Nouvelle Forge arrive pour aider les poussins du numérique

Par [théodore terschlusen](mailto:théodore_terschlusen@lavoixdunord.fr) [terschlusen@lavoixdunord.fr](mailto:théodore_terschlusen@lavoixdunord.fr)
anzin. La nouvelle pièce du puzzle a un nom qui sonne. La Nouvelle Forge. Qui s'imposait pour l'ancien local du GRETA, et dernier vestige de la présence du géant Vallourec sur le secteur. Le seul lien qui subsiste avec l'histoire industrielle du côté du parc des Rives Créatives. En bord de l'Escaut, ce dernier est plutôt tourné vers le XXI^e siècle. De ses 26 hectares, Valenciennes Métropole veut faire une petite Silicon Valley à la française, toute entière tournée vers les emplois du numérique, la fameuse économie 2.0. Le dispositif? D'abord un moteur. La Serre numérique, ses étudiants de Rubika recherchés par les entreprises du monde entier, mais aussi ses labos... et son incubateur. Pour faire de chaque étudiant un chef d'entreprise potentiel à même de lancer sa start-

up dans un environnement protégé. L'été prochain, le parc aura son hôtel d'entreprise, géré par un promoteur privé, pour permettre aux mêmes start-up et autres PME du numérique de grandir une fois leur indépendance assurée. Dès ce mois, c'est une autre offre qui arrive. La Forge est d'abord une ruche, offrant aux créateurs 800m² sur 18 cellules, mais aussi des services communs : conciergerie, accueil et... fibre optique, puisque le parc des rives est relié à l'autoroute numérique. On les soigne, décidément, les futurs patrons du secteur. Logique : dans ce domaine-là, on a vite fait d'emménager à Paris et à Montréal.

Pop school

À moins de se voir proposer un écosystème performant. Lancée début novembre, La Forge y contribue. Non

seulement par l'accueil des start-up, aussi grâce à Pop school qui s'y installe. Cette école du numérique, lancée en octobre dernier, joue sur une évidence. Il ne faut pas être surdiplômé pour être doué sur un clavier ou sur le web. La structure, novatrice, vise à former au métier de développeur sans aucun diplôme au départ. Les futurs prodiges trouveront aussi à la Forge un « garage », allusion évidente aux lieux où sont nés les géants du web comme Apple ou Microsoft, quand les Bill Gates et autre Steve Jobs n'étaient encore que des ados boutonneux. Dedans, un espace de coworking avec du matériel commun pour les entreprises, et un Fablab. Pour que même le grand public ait accès aux nouvelles technologies type 3 D. ■



10% de l'objectif en ligne de mire ?

Le défi : 2000 emplois dans le numérique dans 10 ans. C'est l'objectif qu'avait fixé Francis Aldebert, président de la Chambre, à l'inauguration de la Serre, il y a juste un an et demi. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les 10% du compte pourraient être en ligne de mire dès 2017. La calculette Aujourd'hui, la Serre accueille déjà 19 entreprises, qui, sur place, ont développé 70 emplois, annonce l'agglo. Auxquels les

plus optimistes ajouteront une vingtaine de porteurs de projets, mais dont les dossiers n'ont pas encore été convertis en postes. Donc, patience. Soixante-dix emplois, auxquels il faut ajouter ceux attendus à la Nouvelle Forge, sur laquelle l'agglo a investi 900 000 €. Deux occupants ont signé le bail, 5 autres sont intéressés. Le lieu démarrera avec 25 emplois. S'ajoutent aussi les 11 postes apportés par le data-center du CIV, déjà en

fonctionnement aux Rives. Et les 30 d'ores et déjà assurés avec le lancement du projet Hélios, celui de l'hôtel d'entreprises. Soit 136 au total. Modeste ? Du côté de l'agglo, on estime qu'un cap est franchi. Avec Hélios, un promoteur privé a accepté de s'engager. Essentiel. « Maintenant que l'immobilier d'entreprise est là, on pourra atteindre les 600 emplois en 24 mois ». ■



FRANCE

Un plan formation pour « apprendre un métier qui embauche »

Selon le ministère du travail, à la mi-octobre, 450 000 personnes ont suivi ou suivent le dispositif mis en place avec Pôle emploi

Le geste est précis. Il requiert un savoir-faire d'expert. Le corps penché sur l'armoire en métal d'où partent et arrivent des centaines de fils, l'apprenti technicien doit, délicatement, découvrir le câble noir une première fois, puis une deuxième, avant de trouver ce qu'il cherche : la fibre optique. Un fil de quelques microns de diamètre capable de transmettre les données Internet à très haute vitesse. Et qu'il faudra, au prix de grands efforts, souder à d'autres fils avant de le faire arriver dans le foyer à connecter. L'opération est réussie. Le visage de Matthieu Cordier, solide gaillard de 27 ans, s'illumine : « *Il faut être très minutieux et s'y reprendre à plusieurs fois avant d'y arriver sans gâcher le matériel* », explique-t-il, casque jaune vissé sur la tête. Ce n'est qu'une simulation, mais tout doit se faire dans les conditions réelles.

Voilà deux mois que le jeune homme, originaire des Ardennes et père d'une petite fille, suit la formation prescrite par Pôle emploi. Un stage de douze semaines sur le plateau technique d'Alméa, un centre de formation à Vatry, près de Châlons-en-Champagne. Il y apprend toutes les étapes pour devenir installateur de fibre optique.

Pour lui, c'est l'occasion « *d'apprendre un métier qui embauche, avec potentiellement un CDI à la clé* ». Le Graal pour celui qui enchaîne petits boulots, intérim et périodes de chômage depuis plusieurs années. « *Jusqu'à présent, j'étais la plupart du*

temps intérimaire au Luxembourg. Je devais faire deux heures et demie de trajet aller, deux heures et demie retour et me lever à trois heures du matin... »

Un CDI, c'est aussi le rêve de Youssef Fiki, 33 ans. « *En dix ans, j'ai à peu près tout fait : électricité, travaux publics, manutention, beaucoup de chômage et jamais de vrai contrat. La fibre, c'est l'avenir, et après ça je vais savoir l'installer, donc je n'aurai plus de soucis.* »

Si les deux hommes, ainsi que leurs sept camarades de stage, croient si fort en leur future embauche, c'est que leur formation se fait dans le cadre d'une Préparation opérationnelle à l'emploi collective (PŒC). Un système visant à faire acquérir aux demandeurs d'emploi les qualifications nécessaires pour occuper des postes précis. Certaines entreprises ayant du mal à trouver du personnel qualifié. C'est ici le cas de Sogetrel, une société spécialisée dans l'installation et l'entretien de la fibre optique, qui a déjà embauché six personnes à l'issue du précédent stage de trois mois, assuré par Alméa.

« *Effort quantitatif* »

La formation où se côtoient anciens boulangers, serveurs ou manutentionnaires en quête d'un emploi est financée en grande partie par les fonds (un milliard d'euros aux régions) alloués par le plan « 500 000 formations supplémentaires ». Lancé en février, le dispositif annoncé dès janvier par François Hollande pour permettre aux chômeurs de trouver un emploi grâce à la forma-

tion, se met doucement en place.

Selon le ministère du travail et Pôle emploi, à la mi-octobre, 450 000 personnes ont été formées ou sont en cours de formation. C'est 100 000 de plus qu'à la même époque en 2015, se réjouit Myriam El Khomri, la ministre du travail. « *L'enjeu pour nous était de faire un effort quantitatif, pour permettre à ceux qui en ont besoin d'être formés, mais aussi qualitatif. Nous avons anticipé les besoins des entreprises bassin d'emploi par bassin d'emploi, afin d'adapter les formations en fonction des évolutions économiques* », confie la ministre.

« *C'est vrai que la mise en place du plan a permis une plus grande mobilisation de tous les acteurs. Résultat, le PŒC a pu être très vite mis en place* », affirme Christophe Testi, membre du comité de direction d'Alméa. Une fois le dossier accepté, le centre de formation a pu construire le plateau technique sur lequel s'exercent les demandeurs d'emploi. Une réplique de taille réelle des endroits où la fibre est installée : cage d'escalier, armoire de raccordement...

Plan ou pas plan, Manuel Vaz, 30 ans, s'en fiche. Lui n'est pas au courant des annonces gouvernementales, mais il se réjouit. Sa participation à la précédente session de formation a débouché sur une embauche en CDI chez Sogetrel. Technicien électrique dans une verrerie, le jeune homme a été, il y a plusieurs mois, victime d'un licenciement économique. Content de sa formation, il

regrette tout de même que Pôle emploi ait mis du temps à lui rembourser ses indemnités kilométriques, comprises dans l'aide à la mobilité. Vingt centimes par kilomètre parcouru pour se rendre au stage. « *Sans ça, je ne pouvais tout simplement pas y aller, je perdais trop d'argent.* »

Originaire de Lille, Sommay Intha-

vanh a, lui aussi, connu des problèmes de trésorerie. Son aide à la mobilité comprend un panier repas quotidien de 6 euros ainsi que 30 euros par nuit d'aide au logement. Des sommes qu'il a dû avancer pendant plusieurs semaines avant que Pôle emploi ne lui fasse un virement. La situation, explique-t-on chez l'opérateur public, est normale car il

faut d'abord que le demandeur d'emploi entre en stage avant de recevoir ses aides. « *J'ai dû avancer l'argent certes, mais ça valait le coup, j'ai de grandes chances de me faire embaucher, et c'est tout ce qui compte.* »

Sarah Belouezzane ■

par Sarah Belouezzane



VP10 - ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, RECHERCHE,
UNIVERSITÉS

Université du Littoral : une maison de l'étudiant ouvrira à la rentrée 2017

PROPOS RECUEILLIS PAR
JULIEN DUFURIER calais@lavoixdunord.fr CALAIS. - Où en est votre projet d'ouvrir une maison de l'étudiant à Calais ? « Cela faisait partie de mes promesses de campagne lorsque je me suis présenté à la présidence de l'ULCO. Il y a aussi une nécessité d'équité puisqu'il y a des maisons de l'étudiant à Dunkerque et Boulogne-sur-Mer mais qu'il n'y en avait pas ici. Donc oui, je tiendrai ma promesse : une maison de l'étudiant ouvrira ses portes à Calais à la rentrée 2017. » -Quelle est l'utilité d'une telle structure ? « Une maison de l'étudiant est un endroit qui permet de développer une dynamique estudiantine. Les étudiants calaisiens pourront y venir pour travailler, se rencontrer, monter des activités culturelles au sein d'associations, proposer des spectacles, faire venir des conférenciers... C'est un lieu où se joue toute la vie estudiantine en

dehors des moments de formation. Quand on est étudiant, il y a un temps pour la pédagogie et un temps pour agir sur la société et s'ouvrir l'esprit. Ce nouvel espace doit y contribuer. » -Cette ouverture viendra combler un vrai manque sur le campus calaisien...« Aujourd'hui, il y a bien quelques initiatives mais avoir un lieu fixe, accueillant et clairement identifié des étudiants va forcément faire bouger les choses. » -Où comptez-vous installer cette maison de l'étudiant ? « Nous possédons déjà les locaux sur le campus. Il s'agit d'un bâtiment qui abritait autrefois les services administratifs (le bâtiment Poincaré, NDLR). Nous devons refaire la toiture et la verrière et réaménager complètement l'espace intérieur. Nous comptons investir 200 000 euros dans ce projet. Après, cela va dépendre si nous obtenons, ou non, des subventions de la part du conseil régional. Nous avons deman-

dé 500000 euros et nous devrions avoir la réponse avant la fin de l'année. » -Sans subvention, la maison de l'étudiant de Calais est-elle envisageable ? « Le projet verra le jour quoi qu'il arrive. Après, c'est sûr que si nous n'obtenons pas les subventions, ce ne sera pas du tout la même chose. Sans l'aide de la Région, l'endroit ne sera pas ouvert en dehors des heures de cours. On ne pourra pas se permettre d'avoir un salarié chargé de la gestion des lieux. On a besoin de cet argent pour que la maison de l'étudiant soit un vrai lieu de vie. Cela nous permettrait d'installer le wi-fi partout, une scène, un espace pour le public, un système de son et lumière afin d'accueillir de vrais spectacles. 500 000 euros c'est une somme mais quand on sait que la maison de l'étudiant de Versailles a coûté 8 millions d'euros, cela permet de relativiser ». ■



Pour les étudiants, il était temps

Il est un peu plus de midi sur le campus de l'ULCO. Comme la majorité de ses camarades, Ophélie se dirige vers le restaurant universitaire. Cette routine, elle aimerait pourtant pouvoir en sortir parfois. « Il manque une salle pour faire réchauffer nos plats, déplore cette étudiante en biologie. J'aimerais pouvoir ramener ma gamelle de temps en temps et pouvoir manger dans une salle de détente. » Pour Kevin, étudiant en STAPS, la perspective de l'ouverture d'une maison de l'étudiant lui permettrait de passer un peu plus de temps sur place avec ses amis. « Ce qu'il manque ? Une

salle de détente où on pourrait faire un billard et travailler en groupe en cas de besoin. »

« Faire bouger les choses »

Même son de cloche chez Quentin et Aurélien pour qui un peu de vie en dehors des heures de formation ne ferait pas de mal au campus calaisien. « Nous, on vient juste pour les cours, expliquent-ils avant de pousser la porte du restaurant universitaire. S'il y avait un endroit dédié aux étudiants, ça nous donnerait envie de rester un peu sur place. » L'idée de

pouvoir organiser des événements et assister à des spectacles dans la future maison de l'étudiant emballe en tout cas la majorité des jeunes rencontrés sur le campus. « Pour le dynamisme de la vie étudiante à Calais, ça ne pourra pas être pire que maintenant puisqu'il n'y a rien », tranche Kevin. « Il n'y a pas de soirées, abonde Ophélie. Moi, j'habite à Saint-Omer donc je rentre le soir mais je ne rate rien puisqu'il n'y a pas d'événements pour les étudiants. Cette maison va au moins permettre de faire bouger un peu les choses ici. » ■



FRANCE

Le manque de moyens entraîne les universités dans la tourmente

Une dizaine de facs accusent un déficit, dont quatre pour la deuxième fois

Confrontées à un afflux de 30 000 étudiants supplémentaires par an, les universités n'en ont pas fini avec les difficultés financières. Au total, neuf établissements ont accusé un déficit en 2015, selon le secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement supérieur : Artois, Lyon-III - Jean-Moulin, Limoges, Orléans, Bretagne-Sud, et quatre pour la deuxième fois : Toulouse-III, Reims, Pau et Paris-Est - Marne-La-Vallée.

Sans compter celles qui pourraient basculer. Mercredi 19 octobre, près d'une centaine de personnels et d'étudiants de l'Université de Bourgogne se sont rassemblés en « marche funèbre », pour dénoncer « l'enterrement des formations ». L'achèvement d'un mois de mobilisation tendue contre les économies programmées pour 2017, adoptées au même moment par le conseil d'administration de l'établissement, sous protection policière.

Depuis le passage à l'autonomie, les universités sont confrontées à une équation difficile à résoudre : une dotation stable attribuée par l'Etat et, dans le même temps, une augmentation continue de leurs charges. Celles-ci sont notamment plombées par la progression de la masse salariale du fait de l'ancienneté des personnels. C'est ce que l'on appelle le « glissement vieillesse technicité ». Face à cette situation, les établissements coupent dans les budgets.

" Nous ne cessons de faire des économies, dénonce Jean-Christophe Marcel, professeur de sociologie en Bour-

gogne, mobilisé dans le collectif Université debout. *En ne remplaçant pas les départs de personnels, en remplissant les TD à ras bord... Mais nous arrivons au bout : l'offre de formation est désormais menacée. Des masters risquent de fermer, des licences n'auront plus le nombre d'heures minimum. Ce sont des diplômes au rabais que nous allons délivrer.* " Près de 25 000 heures d'enseignement ont été supprimées – sur 480 000 – ainsi qu'une quarantaine de postes gelés.

Alain Bonnin, son président, a fait adopter des orientations budgétaires pour 2017 en déséquilibre de 2,8 millions d'euros. *" Le budget devrait encore passer de justesse, en prélevant la somme manquante sur notre fonds de roulement, reconnaît le directeur de cabinet du président bourguignon, Sylvain Comparot. Mais cela ne peut plus tenir à long terme. Il faut repenser le modèle de financement de l'université. Nous accueillons 2 200 étudiants de plus qu'en 2012, sans moyens supplémentaires.* "

Au secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement supérieur, on se veut rassurant : « *La situation des universités est plutôt saine* », assure-t-on au cabinet de Thierry Mandon. Le nombre d'universités en déficit est passé de 16 en 2012 à 9 en 2015. Même si, de même source, on n'exclut pas des " *difficultés locales, avec des tensions par rapport à l'augmentation du nombre d'étudiants ou des problèmes de gestion. Et, le déficit n'est pas le seul indicateur de la santé financière des établissements. Il faut regarder leurs fonds de roulement.*

Et globalement, ils sont au même niveau qu'en 2012 ". Par ailleurs, une bouffée d'air est promise pour 2017, avec 100 millions d'euros supplémentaires pour les universités.

Un discours qui se veut positif, mais qui reste peu audible chez les universitaires. " *Le problème est systémique, soutient Jean-Pierre Vinel, président de Toulouse-III - Paul-Sabatier. Si l'Etat n'investit pas plus, ces situations ne vont faire que se reproduire, avec une paupérisation de l'université.* " Dans son établissement, le plan de redressement a déjà commencé, et il est sévère : deux cents postes supprimés dans les trois ans pour économiser 16 millions d'euros. Le conseil d'administration l'a voté au rectorat, sous protection policière, fin septembre, pour échapper aux manifestants qui en avaient empêché la tenue, quelques semaines plus tôt. Mercredi 19 octobre, la faculté de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) a voté le prolongement de la grève pour s'opposer à ces décisions.

Politique « insincère » à Orléans A Orléans, l'urgence se situe un cran au-dessus : le fonds de roulement de l'établissement est... inexistant. Et même fortement négatif, si l'on tient compte des dépenses réellement engagées, avec un trou de 7 à 15 millions d'euros selon les modes de calcul. Une situation qui rappelle celle de l'université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, quelques années plus tôt : elle avait frôlé la cessation de paiement en décembre 2013, avant d'être renflouée par l'Etat.

« Tous les indicateurs sont au rouge », juge sévèrement une note de l'inspection générale, appelée à la rescousse par la nouvelle équipe présidentielle élue au printemps. Les 400 000 euros de déficit constatés lors de la clôture du dernier budget ne sont que la partie visible de plusieurs années de dégradations, masquées par des recettes exceptionnelles.

Le nouveau président de l'université d'Orléans, Ary Bruand, reconnaît un véritable problème de gestion de l'équipe précédente, qu'il a quittée en cours de route pour montrer son désaccord avec une politique « insin-

cère ». " *L'université a vécu au-dessus de ses moyens, en considérant que l'Etat allait in fine abonder, déplore-t-il. C'est irresponsable. L'Etat a aussi sa part de responsabilité, il a laissé l'université s'enfoncer.* "

Un budget rectificatif a été voté le 14 octobre, avec une quinzaine de postes gelés immédiatement, ainsi qu'une coupe de 8 % sur l'ensemble des composantes, pour économiser 1,3 million d'euros. L'inspection préconise un effort de 5,6 millions par an! " *Nous ne sommes pas en situation de cessation de paiement, rassure Ary Bruand. Mais si nous ne changeons pas de trajectoire, nous serons dans l'impasse dans deux ans.* "

A la Conférence des présidents d'université, Jean-Loup Salzmann, le président, rappelle qu'il « est très difficile de gérer une université en période de restriction budgétaire ». « Il y en a qui ont pu se laisser prendre dans la spirale des baisses de crédits, et n'ont pas réagi à temps », constate-t-il. Les présidents d'université préfèrent néanmoins faire eux-mêmes ces plans d'économies contestés plutôt que de passer sous tutelle.

Camille Stromboni ■

par Camille Stromboni



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

Bernard Tapie présente un plan contre le chômage des jeunes

L'homme d'affaires veut que ce sujet figure dans la campagne présidentielle.



BERNARD TAPIE,
jeudi, dans le studio duFigaro Photo : J.-C. MARMA-
RA/LE FIGARO

PROGRAMME Bernard Tapie considère Emmanuel Macron comme « très talentueux ». Mais l'ancien député, qui était jeudi l'invité du « Talk Le Figaro », poursuit, à l'adresse de l'intéressé : « *Mais doucement, prends ton temps. Pour l'instant, tu écris des livres de cuisine. Quand tu seras chef étoilé, tu iras à la présidentielle.* » Interrogé sur ses propres intentions politiques, Tapie s'est exclamé : « *J'ai les pieds sur terre. Je n'ai pas le niveau.* » Le patron de *La Provence*, qui surveille de près ce qui se passe, n'exclut d'ailleurs pas de prendre « *les initiatives politiques appropriées* » s'il n'est pas écouté dans ses propositions pour lutter contre le chômage, dont il veut faire un sujet majeur en 2017.

Dans un document diffusé jeudi, l'ancien ministre de la Ville insiste sur la nécessité de lutter contre le travail clan-destin, de revoir totalement l'organisation des formations professionnelles et de lancer des « *cellules d'évaluation* » sur les besoins

en emploi des entreprises, région par région, à commencer par la région Paca.

Formation des chômeurs

L'homme d'affaires juge anormal que, sur les 36 milliards d'euros par an affectés à la formation et à l'apprentissage, 1 milliard seulement soit consacré à la formation des chômeurs. Il suggère qu'à partir de 2017, 40 % des effectifs des instituts de formation soient des chômeurs.

Tapie souhaite d'ailleurs que l'apprentissage soit retiré des compétences de l'Éducation nationale et rattaché au ministère du Travail. Il suggère de faire des formations plus courtes pour « *des emplois utiles, recherchés par les entreprises publiques ou privées* ». ■

par S. H.



Piscine de Beaulieu : la ville choisit la démolition

PAR MARJORIE DUPONCHEL
mduponchel@lavoixdunord.fr
Wattrelos. Pour la baignade, il va falloir patienter cinq ans... au moins ! Les rapports d'expertise ont montré que le mal qui ronge le bassin de Beaulieu était profond et que la solution pour remédier au problème était coûteuse. Pour renforcer la structure avec des procédés très techniques, il en coûterait à la commune quelques millions d'euros : « C'est la tuile monumentale, relève le maire Dominique Baert (PS). Mais nous n'avons pas le choix, Wattrelos a besoin d'une piscine. » On imagine mal une ville de plus de 40000 habitants sans cet équipement certes coûteux, mais essentiel, pour les scolaires notamment. Il y a quelques semaines, le maire socialiste de Wattrelos avait mis ses espoirs dans la piscine olympique métropolitaine, mais le projet

vient de tomber à l'eau : « Finalement, la Région n'y va plus. Elle devait financer 50% du projet. Du coup, cette part revient à la ville qui accueillera la piscine et nous, on ne sait pas faire. »

Reconstruite sur un autre site

La dernière solution, c'est donc la reconstruction. Et là, Dominique Baert sait exactement où il veut aller : « Une piscine, c'est 9 millions d'euros. Si on s'inscrit dans le plan piscine de la métropole, la moitié de cette somme sera à la charge de la ville. 4,5 millions d'euros, c'est jouable pour nos finances, mais pas avant le prochain mandat. » Ainsi, la nouvelle piscine ne sera pas accessible avant 2021, voire 2022-2023. Entre-temps, il y aura aussi des élec-

tions municipales... Si Dominique Baert est toujours dans le circuit, la nouvelle piscine ne sera pas construite sur les vestiges de l'ancienne : « Cet emplacement n'est pas lisible pour l'ensemble de la ville. Il est trop enclavé. Nous allons chercher un nouveau site, plus central », confirme-t-il, bien décidé à préparer le dossier avant les élections municipales prévues dans un peu plus de trois ans. « Ce sera la pierre angulaire du prochain mandat, annonce même le maire visiblement déjà candidat à sa succession. Et de toute façon, tout candidat devra se positionner sur cette question. » En attendant, on retiendra que la piscine de Beaulieu a définitivement fini sa carrière. De quoi rendre nostalgiques les milliers de gamins qui ont appris à nager là. ■



Pourquoi Wattrelos n'aura pas la piscine olympique

Depuis la fermeture de la piscine de Beaulieu, la municipalité avait mis tous ses espoirs dans sa candidature pour obtenir la piscine olympique de la métropole, dont le financement devait être pris en charge par la MEL et la Région. Comme Wattrelos, d'autres communes (Quesnoy-sur-Deûle, Pérenchies) avaient vu dans ce projet l'opportunité de s'équiper à moindres

frais. Finalement, la Région ne financera pas ce projet. « Si la Région n'y va plus, cela veut dire que c'est la ville qui paye à sa place. Si l'on ajoute le million d'euros annuel de gestion d'un tel équipement, on ne sait plus faire... », regrette Dominique Baert. Ce projet à 35 millions d'euros bénéficiera d'une subvention de l'État de 7 millions. Reste donc 28 millions à se répartir entre la MEL et la ville

d'accueil, soit 14 millions d'euros. Face aux 4,5 millions d'une piscine neuve même plus modeste, le compte est vite fait pour la majorité. Wattrelos, comme d'autres communes aux revenus modestes, s'est donc retirée du jeu. La piscine olympique reviendra à une ville bien plus riche, sans doute du côté de Pérenchies. ■



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE ET
ACTION SOCIALE

La Tech amiénoise se déchire déjà

Le conseil d'Amiens Métropole a franchi une étape le 2 juin 2016 pour développer la filière numérique à Amiens. Il a voté une subvention de 100000€ à l'association La Tech Amiénoise afin de « déployer une cantine numérique qui sera un cœur de réseau des créateurs et entrepreneurs innovants. » Problème : un lieu très ressemblant existe déjà à Amiens depuis deux ans, La Machinerie, installée rue des Jacobins. Et entre les deux lieux, une forte incompréhension, sinon une franche rivalité, s'installe déjà. Explications. 1 Une histoire entre Amiens et Nantes L'Histoire de la Tech Amiénoise commence par un pot organisé par Arnaud Jibaut dans un bar de Saint-Leu en mai 2015. Gérant, co-fondateur avec Tony Samson, du groupe Awelty (25 salariés), une très belle réussite amiénoise, Arnaud Jibaut souhaite fédérer les acteurs du numérique à Amiens afin de dynamiser la filière sur le modèle de ce qui se fait dans beaucoup d'agglomérations. Le projet est pro-business mais à l'époque, La Machinerie y adhère. En septembre 2015, Arnaud Jibaut et la Tech Amiénoise emmènent les élus d'Amiens Métropole à Nantes afin de visiter Atlantic 2.0, le réseau des acteurs du web et de l'innovation numérique dans les Pays de la Loire. Les élus amiénois, Alain Gest, Olivier Jardé, Benoît Mercuzot, etc. en acquièrent la conviction : un tel outil doit être déployé à Amiens. Le lieu est choisi : ce sera l'Espace Somme,

rue du Hocquet et place Parmentier, où les locaux de l'Isam sont libres après le fiasco de Sup de co. Un « Quai de l'innovation » se tiendra là, réunissant dans un même lieu La Tech Amiénoise, sa cantine numérique, des entreprises, le service économique de la Métropole, etc. Nous sommes sur l'axe qui relie l'hôpital-nord, la citadelle, Saint-Leu et Gare La Vallée, au cœur du « point nodal des relations universités, entreprises, recherche », selon la délibération adoptée par les élus. 2 La Tech sur les chapeaux de roue Dès lors, la Tech Amiénoise devient omniprésente dans le paysage amiénois : déjeuner networking, afterworks, conférences, création d'une Start-up week-end... l'association fédère d'emblée une trentaine de participants, aujourd'hui une quarantaine : Orange, Engie, La Poste, Awelty, l'Esiee, etc. Ainsi qu'une foultitude de porteurs de projets et de technophiles qui viennent là se ressourcer. « Le projet, c'est de créer un lieu où les entreprises se connaissent, s'autoforment, se rendent visibles. Notre objectif est de trouver un business model sur trois ans et de trouver 50% de recettes propres. Nous demandons à être jugés dans trois ans sur le nombre d'emplois créé dans le numérique », explique Arnaud Jibaut. 3 La Machinerie se rebiffe Cependant, ce choix des élus de privilégier La Tech Amiénoise a immédiatement impacté La Machinerie. « On a eu le sentiment que les élus ont découvert à

Nantes ce qu'était une cantine numérique alors qu'ils en avaient déjà une à Amiens », explique Sébastien Peronne, le président de La Machinerie. De fait, créée en 2014 avec le soutien de la région Picardie, La Machinerie a déjà des réalisations concrètes à son actif : un Fab Lab (laboratoire de fabrication d'objets avec des imprimantes 3D), un incubateur de projets numériques, un espace de coworking, etc. Elle répond à de nombreux appels à projets des pouvoirs publics (politique de la ville, vulgarisation scientifique, etc.). Elle paie son loyer et vit de manière autonome. 4 Une fausse querelle ? Ce qui devait arriver arriva. En 2016, La Machinerie s'est retirée de La Tech Amiénoise qui lui en fait le vif reproche. Du côté des élus, on minimise. « Il faut arrêter cette querelle de chapelle. La Machinerie est positionnée sur l'économie sociale et solidaire. La Tech Amiénoise sera un incubateur de start-up. Ce sont deux outils différents, sur des champs différents », explique Benoît Mercuzot, vice-président chargé des finances et de l'innovation à la Métropole. Justement : « Qu'il y ait deux lieux différents à Amiens, n'est pas un problème. On en compte déjà une douzaine à Lille. Il faut juste qu'on puisse se parler correctement et que l'on soit cohérent », demande Yann Paulmier, chef de projet à La Machinerie. Benoît Delespierre ■



Démantèlement de la « jungle » de Calais : la responsabilité et les valeurs de la France

L'imminente évacuation du campement de migrants doit mettre le Royaume-Uni comme les présidents de région les plus réfractaires devant leurs responsabilités

Le démantèlement du campement de la lande de Calais doit intervenir dans les prochains jours. Cette opération humanitaire est pour la France un enjeu de responsabilité comme de fidélité à ses valeurs. Pour mettre les migrants qui fuient les guerres et les persécutions à l'abri du froid et de la boue, pour leur offrir l'asile de la République et pour permettre aux plus jeunes d'entre eux de rejoindre leurs familles au Royaume-Uni.

Quelle est la situation ? Malgré les efforts substantiels consentis par l'Etat – aménagement de 1 500 places, dispositif pour les vulnérables, distribution de repas –, près de 6 000 migrants, dont environ 1 300 mineurs, vivent encore pour la plupart d'entre eux sur la lande dans des conditions d'extrême précarité. Après avoir traversé des continents, ils sont épuisés et menacés d'être détroussés par les passeurs. Les mineurs isolés attendent de retrouver un membre de leur famille de l'autre côté de la Manche. Voilà le constat que chacun peut faire en allant sur la lande de Calais.

Alors que faire ? Selon les uns, il faudrait tout simplement expulser ces victimes, renvoyer ces réfugiés vers des pays dont ils ont fui la violence et les persécutions et où beaucoup risquent la mort. Selon les autres, il faudrait les laisser survivre sur place dans l'attente d'un hypothétique passage clandestin outre-Manche, dont nous savons qu'il les expose à un péril mortel.

opération humanitaire

Face à cette conjuration des irresponsabilités, le gouvernement a fait le choix de démanteler le campement de la lande de Calais. Cette opération, avant tout humanitaire car elle vise à offrir à chacun une solution digne et adaptée de mise à l'abri, sera conduite en lien avec les associations et dans le respect des droits des migrants. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a du reste félicité la France, le 14 octobre, d'une décision qu'il juge « bienvenue ».

En engageant cette opération humanitaire, nous plaçons nos partenaires britanniques devant leurs responsabilités. Un grand nombre de mineurs isolés présents à Calais a de la famille au Royaume-Uni et doit pouvoir la retrouver le plus rapidement possible. Le Royaume-Uni doit assumer toutes ses responsabilités en la matière et il a commencé à le faire, dès cette semaine. Les négociations menées progressent bien, et le mouvement va s'accélérer.

La France veut continuer d'assumer ses obligations. C'est pourquoi plus de 7 000 nouvelles places ont déjà été créées dans les centres d'accueil et d'orientation (CAO) afin d'y accueillir les migrants de Calais ; d'autres continueront d'ouvrir. Dans ces CAO, où 6 000 d'entre eux ont déjà été temporairement accueillis, les conditions de vie sont dignes et leur permettent un accompagnement dans le dépôt de leur demande d'asile, pour

se soigner et pour faire valoir leurs droits. Chaque région, chaque département doit pouvoir accueillir, selon ses capacités, quelques dizaines ou centaines de migrants venus de Calais : énoncer ces chiffres, c'est rappeler que la France n'est pas submergée par la crise migratoire que connaît l'Union européenne. Les équilibres de notre pays ne sont pas mis en danger parce que quelques milliers de places supplémentaires seront créées sur l'ensemble du territoire national.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Laurent Wauquiez, forte de ses 8 millions d'habitants, ne sera pas bouleversée parce qu'elle aura accueilli transitoirement 1 700 personnes en besoin de protection, le temps pour elles d'engager leurs démarches vers l'asile, vers une nouvelle vie. La France ne se reconnaît pas dans la caricature que certains voudraient donner d'elle. Elle accueille déjà depuis des mois, sans difficulté, comme elle l'a toujours fait, des milliers de personnes bénéficiaires du droit d'asile.

Ce démantèlement, nous le devons aussi au Calaisis, à ses habitants, à ses élus, aux forces de l'ordre et pompiers, aux autres agents de l'Etat et aux associations qui y sont mobilisés sans relâche. Une seule ville ne peut porter sur ses épaules tout le poids des effets de la crise migratoire. Il en va de la solidarité nationale. Les authentiques républicains, quelle que soit leur sensibilité politique, l'ont

bien compris.

Nous engageons tous les moyens nécessaires. Parce qu'il en va de nos valeurs et de notre responsabilité, nous devons réussir le démantèlement du campement de la lande de Calais.

Avec le soutien des grandes associations, aux côtés des élus de Calais qui attendent légitimement de l'Etat qu'il tienne parole, avec la confiance des migrants gagnée au fil des jours, nous réussirons ce défi humanitaire.

Bernard Cazeneuve et Emmanuelle Cosse ■

par Bernard Cazeneuve Et Emmanuelle Cosse



VP15 - SANTÉ

Vers le déremboursement des médicaments contre Alzheimer ?

La Commission de la Transparence chargée de l'évaluation des médicaments au sein de la Haute autorité de santé s'est prononcée pour le déremboursement de quatre médicaments contre la maladie neurodégénérative. Leur intérêt médical est jugé « insuffisant ».

Une nouvelle qui risque de faire bondir les associations françaises contre la maladie d'Alzheimer. Les médicaments contre cette maladie neurodégénérative (Aricept, Ebixa, Exelon, Reminyl, et leurs génériques), qui touche 900.000 personnes en France (lien : www.inserm.fr/thematiques/neurosciences-sciences-cognitives-neurologie-psychiatrie/dossiers-d-information/alzheimer), devraient ne plus être remboursés par la Sécurité sociale, a estimé la Commission de la Transparence.

Mercredi, « la Commission de la Transparence a conclu à un intérêt médical insuffisant de ces médicaments pour justifier leur prise en charge par la solidarité nationale », a indiqué jeudi 20 octobre la HAS à l'AFP, confirmant une information du quotidien Libération. (lien : www.liberation.fr/france/2016/10/19/alzheimer-les-produits-prescrits-ne-sont-pas-utiles_1523050)

Cette commission, qui dépend de la Haute autorité de Santé, est composée de médecins, pharmaciens, spécialistes en méthodologie et épidémiologie. Elle est chargée de l'évaluation des médicaments ayant reçu une autorisation de mise sur le marché et donne son avis en vue de l'inscription sur les listes des médicaments remboursables ou de la désinscription. (lien : www.has-sante.fr/portail/jcms/c_412210/fr/commission-de-la-transparence) Son avis consultatif (mais régulière-

ment suivi), est transmis à l'Assurance maladie et au ministère de la Santé. Ce dernier prend la décision finale, rappelle la Haute autorité de la Santé, contactée par *La Tribune*. Il y a donc de très fortes chances que ces médicaments soient bel et bien déremboursés à l'avenir.

Le remboursement défendu par des spécialistes

Rien n'est fait toutefois. En 2011, alors que la menace du déremboursement n'était pas passée loin dans un précédent avis de la même commission, le ministre de la Santé d'alors Xavier Bertrand assurait aussitôt que "les médicaments anti-Alzheimer ne seront pas déremboursés" et que « les patients victimes de la maladie d'Alzheimer continueront à être pris en charge à 100% »

Le maintien du remboursement a été défendu par des spécialistes au motif que l'apparition sur le marché de ces médicaments a permis la reconnaissance et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.



900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer en France.

« Le danger d'une telle décision (de dérembourser) est d'ignorer que ce qui est

fait pour ces malades repose avant tout sur la mise en route d'un traitement spécifique. Supprimer le traitement, c'est courir le risque de voir disparaître les effets positifs des trois plans Alzheimer! » affirmait en 2011 dans une tribune publiée par *Le Monde*, Christophe Trivalle, gériatre à l'Hôpital Paul Brousse (Villejuif, AP-HP). »

Une position adoptée par d'autres de ses confrères alors qu'en 2011 la commission de la Transparence dégradait la note du service médical rendu (SMR) de ces quatre médicaments, la jugeant « faible », tout en estimant qu'ils n'apportaient pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V), donc pas de progrès thérapeutique. Or « un médicament qui n'apporte pas de progrès (ASMR V) ne peut être inscrit au remboursement que s'il apporte une économie dans les coûts de traitement », explique la Haute autorité de la Santé.

Bientôt des traitements efficaces ?

Pour rappel, les traitements actuels contre cette maladie neurodégénérative s'attaquent uniquement aux symptômes et visent à ralentir les troubles. Mais l'arrivée de traitements innovants vers 2017-2021 « semble crédible au vu de la quantité d'essais cliniques en cours », assure Arnaud Laferté, expert EY Sciences du vivant, interrogé par *La Tribune* en septembre.

Les espoirs tournent autour de deux sociétés pharmaceutiques. Elles dé-

veloppent des molécules annoncées comme prometteuses en ce qui concerne l'apport thérapeutique au patient : Biogen et Eli Lilly. Ce dernier travaille sur le Solanezumab, une molécule en phase III (lien : https://www.lilly.com/_Assets/Site-CollectionDocuments/Pipeline/Clinical-Development-Pipeline/

10.html) (dernière phase avant un potentiel lancement sur le marché), visant à ralentir la progression de la maladie, en s'attaquant aux protéines amyloïde.

Lire aussi >> Alzheimer : pourquoi les laboratoires ne trouvent-ils pas le remède miracle ? (lien :

www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/alzheimer-pourquoi-les-laboratoires-ne-trouvent-pas-le-remede-miracle-601873.html)

(J-Y P avec AFP) ■

par Latribune.fr



DIVERS

Installation du conseil municipal des enfants avec le ministre Patrick Kanner

Templemars. Samedi, dans la salle Blezel, le conseil municipal des enfants (CME) a été installé en présence du ministre Patrick Kanner, d'élus et de nombreux parents. Le maire, Frédéric Baillot, a ouvert la cérémonie par un mini-cours d'éducation civique en présentant les personnalités et leur fonction : le ministre, le député, Sébastien Huyghe, le conseil départemental, Dany Wattebled, le maire de la ville voisine, également ville amie des enfants, Alain Pluss. L'adjointe à la vie scolaire et périscolaire a rappelé quelques projets dont un a obtenu le premier prix du ministère de l'Environnement en 1996, un autre a permis à des jeunes élus de partir au Burkina Faso pour un chantier et amener du mobilier et matériel scolaire. « J'ai repris le flambeau d'une

dynamique mise en place par Noël-Dejonghe et Mmes Mathelin et Le-fevre. Plus récemment, les jeunes conseillers ont remis un handi-chien à une fillette polyhandicapée. Je sais que les idées fourmillent dans les têtes des jeunes conseillers municipaux. » Elle a également souligné « Si toutes les municipalités peuvent demander à être « ville amie des enfants » toutes ne peuvent pas le devenir et le titre n'est pas à vie, l'UNICEF demande un dossier très détaillé pour l'attribuer. Notre demande a été renouvelée en juin. » Sébastien Huyghe a insisté : « Il faut que vous gardiez à l'esprit l'idée de la démocratie, de l'importance de votre rôle » avant de leur lancer deux invitations, une pour l'hémicycle régional et l'autre pour l'Assemblée nationale. Quant à Patrick Kanner, il les a invités au mi-

nistère « mais avant mai 2017 ! ». Il leur a suggéré d'être « un peu imper-tinents (pas avec vos parents et professeurs !) mais renversez la table pour que les choses bougent ! Cette expérience vous transformera en citoyen actif. N'oublions pas qu'un quart des 18/25 ans ne sont pas allés voter aux dernières élections. » Puis, tous les enfants sont venus se présenter et les nouveaux ont reçu leur mallette de conseiller municipal des mains du ministre. Frédéric Baillot et les élus juniors ont remis un lot de bouteilles de bière du Nord au ministre qui a conclu en reprenant les mots de Léo-Lagrange : « À la jeunesse, il ne faut pas tracer un chemin mais ouvrir toutes les routes ». M. H. (CLP) ■



POLITIQUE NATIONALE

A droite, la bataille des investitures en vue des législatives repart de plus belle

Alain Juppé assure qu'il fera de la place à ses « alliés centristes »

Il a suffi d'une petite phrase pour mettre le feu aux poudres. Lundi, sur Europe 1, Alain Juppé a assuré que s'il emportait la primaire de la droite, il reviendrait sur les investitures accordées par le parti Les Républicains (LR) aux législatives de juin 2017 pour faire de la place aux « alliés du centre ». Y compris au MoDem.

Cette position, dénoncée par le camp Sarkozy, n'est pas une grande surprise : fin juin, l'équipe Juppé avait contesté les arbitrages rendus par la commission nationale d'investiture (CNI) du parti, présidée par Christian Estrosi, proche de Nicolas Sarkozy, en jugeant que les soutiens de l'ex-président avaient été favorisés, au détriment des partisans de l'ex-premier ministre. Le peu de places laissées aux centristes posait également problème. A l'époque, Gilles Boyer, directeur de campagne du maire de Bordeaux, avait prévenu dans *Le Monde* (daté 25 juin) : « Alain Juppé ne se sent pas engagé par les investitures décidées par le parti et il reviendra dessus. »

Lundi, l'ex-premier ministre n'a donc fait que rappeler ses intentions initiales. Soutenu par la majorité des élus de l'UDI et par le président du MoDem, François Bayrou, il estime nécessaire de réserver des circonscriptions aux deux formations cen-

tristes, afin d'élargir la base de sa future majorité. « *Peut-on aujourd'hui avoir 577 candidats LR investis dans 577 circonscriptions ? On va faire une majorité demain composée à 100 % de députés LR ? Ça n'a naturellement pas de sens* », a-t-il soutenu. Avant de mettre en garde : « *Si nous ne nous mettons pas d'accord avec nos alliés du centre comme pour les élections régionales, qu'est-ce qu'il va se passer ? C'est le FN qui sera l'arbitre entre nous au deuxième tour des élections législatives.* »

« Stigmatisation du centre »

Sauf que les sarkozystes, eux, ne l'entendent pas ainsi. Dans un communiqué, M. Estrosi a vivement dénoncé la position de M. Juppé, affirmant qu'il est « faux d'affirmer que 577 circonscriptions ont été attribuées à des candidats Républicains ». De fait, 473 députés LR ont été investis par la CNI en juin, et 25 circonscriptions ont été réservées aux députés UDI sortants. Il reste donc 79 circonscriptions à attribuer. " *C'est sur ce quota que Juppé peut servir les centristes*, explique un poids lourd du parti de droite à l'Assemblée. *Et même s'il lui sera compliqué de retirer une investiture accordée à un candidat LR, son idée est de remplacer des ultrasarkozystes, qui pourraient former un nid de frondeurs, par des centristes qui lui sont favorables pour disposer d'une majorité solide.* "

A l'affût du moindre angle d'attaque susceptible de fragiliser la position du favori, les sarkozystes ont immédiatement souligné que M. Juppé avait l'intention de réserver des places au MoDem. Les partisans de l'ex-chef de l'Etat savent que François Bayrou, le président du MoDem, est un vrai repoussoir chez les sympathisants LR, qui ne lui ont pas pardonné son appel à voter François Hollande en 2012.

« *Si la majorité de demain est prise en otage par M. Bayrou et les parlementaires qu'on lui aurait donnés, quelle politique mènerons-nous ?* », s'est indigné M. Sarkozy, mercredi, lors d'une réunion publique à Biguglia (Haute-Corse). « *Si Alain Juppé veut faire entrer ceux qui nous ont fait perdre en 2012, notre famille politique explosera* », avait dramatisé Rachida Dati, lundi, sur BFM-TV. Mais M. Juppé persiste et signe. Mercredi, il a jugé « absurde » cette « stigmatisation du centre », en rappelant qu'aux régionales, LR – alors dirigé par M. Sarkozy – avait noué un accord avec l'UDI et le MoDem. Et de conclure : « *On ne gâchera pas tout seul !* »

Alexandre Lemarié ■

par Alexandre Lemarié

